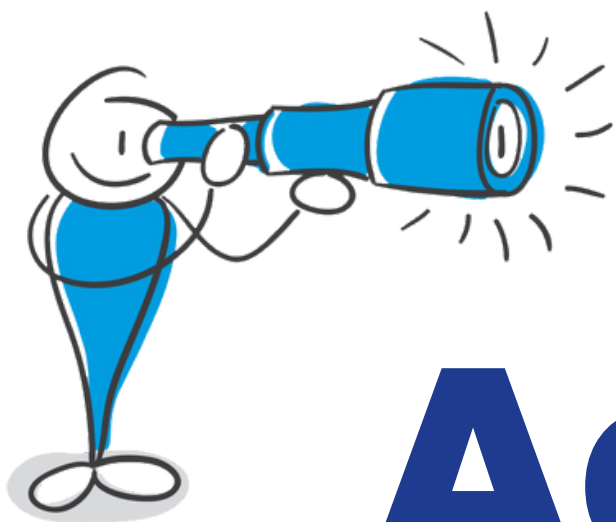




Accord & Réalité

QVCT & HANDICAP



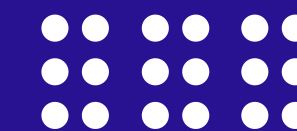
www.cdc.cfe-cgc.fr



cfe-cgc.cdc@caissedesdepots.fr

N°1

Santé mentale à la CDC :



Quand la DRH détricote nos victoires !

Grâce à la **CFE-CGC**, nous avons obtenu un acquis concret pour que la santé mentale ne reste pas un sujet trop souvent tabou et qui fait peur.

En faisant inscrire le déploiement de la formation **“Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM)”** dans les accords **QVCT et Handicap**, la **CFE-CGC** se félicite de pouvoir donner des clés d’action à tous les personnels en charge d’accompagnement humain au sein de l’établissement face aux détresses psychologiques.

Accord QVCT 2025-2027

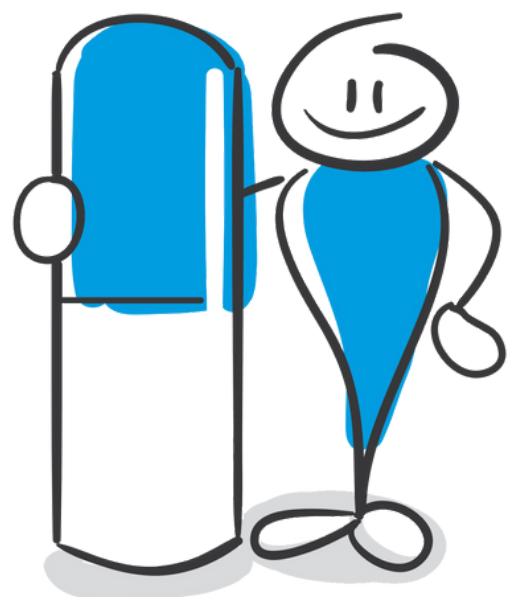
*(Action 6 – Préserver le capital santé au travail
p32/33)*

« **Formation en premier secours en santé mentale** des acteurs de la filière médico-sociale, des conseillers en ressources humaines, des représentants du personnel et des managers.

Accord Handicap 2025-2028

(p 26)

« **Formation aux premiers secours en santé mentale** sera intégrée au catalogue de formation et ouverte à toutes et tous »





Ouvrons les yeux collectivement !

La **formation PSSM (*Premiers Secours en Santé Mentale*)** explique des réalités souvent invisibles : dépression, anxiété, TDAH, autisme, troubles “dys”, addictions...

Elle apprend à repérer les signaux d’alerte, écouter sans juger et agir avant qu’il ne soit trop tard.

Devenir secouriste en santé mentale, c’est briser les tabous, soutenir ses collègues et **commencer à changer la culture du travail.**

La santé mentale est l’affaire de tous !

Malheureusement, lors du F3SCT EP du 9 juillet, interrogée par nos représentants, la DRH et la médecine du travail sont revenues sur cette action de formation, qu’elles jugent « **trop lourde et trop technique** ».

La CFE-CGC refuse que la DRH balaye cet engagement qui permettrait de développer une capacité réelle d’agir et de prévenir certaines situations de souffrances silencieuses.

Un écran de fumée qui transforme un engagement fort en simple opération de communication.



Un débat au lieu d'une formation ?

Le 14 octobre dernier, la DRH a invité l'ensemble des personnels à une **"table ronde"** d'une heure sur la thématique de **"la santé mentale"**. Cet évènement a été organisé dans le cadre de la mise en œuvre des mesures des accords **QVCT & Handicap** signés fin 2024...

Si la qualité des débats n'est pas contestable, les intervenants extérieurs ont été formels : **40% des troubles psychiques au travail** pourraient être évités si les signaux faibles étaient détectés en amont. La **formation PSSM** a été citée comme une référence pour agir efficacement sur l'identification des signes faibles.

Malgré ces recommandations d'experts, **la santé mentale des personnels ne mérite même pas 2 jours de formation pour la Direction** qui considère cette dernière **"trop longue"** et **"trop technique"** !



Ce que dénonce la CFE-CGC

- ✗ **Engagement vidé de sa substance** : on tente de remplacer la formation PSSM par un évènement cosmétique.
- ✗ **Pas de montée en compétences réelle des acteurs de l'accompagnement**, donc pas d'amélioration concrète pour les agents.
- ✗ **Mauvais signal envoyé aux personnes en difficulté** : la santé mentale reste un sujet qu'on "traite à distance".

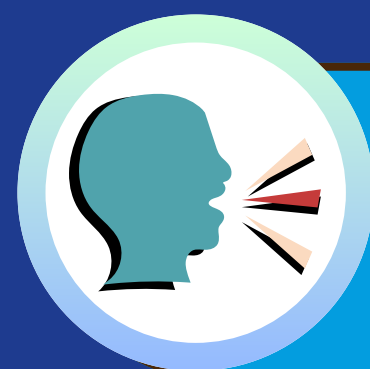
Ce que la CFE-CGC revendique :

- ✓ **Respect intégral des accords QVCT et Handicap** avec un déploiement effectif de la formation PSSM pour tous les managers, RH et acteurs de la prévention ;
- ✓ Une inscription au catalogue de la formation PSSM **pour tous les personnels** ;
- ✓ **Une internalisation de la démarche pour plus d'exemplarité, de cohérence et d'économie budgétaire** : sur la base du volontariat, un déploiement porté par des formateurs internes issus prioritairement du service médical (*psychologues*), les assistants de prévention ou tout autre acteur de la prévention au sein de l'EP.
- ✓ Un accompagnement **humain**, de **qualité**, de **proximité** par le manager (*métier*) et un conseiller RH attitré.





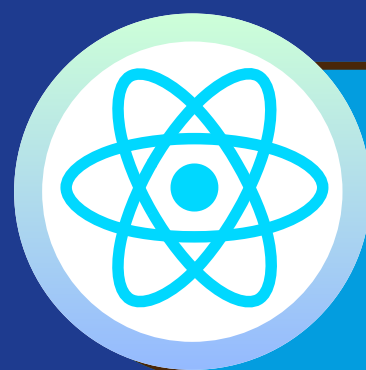
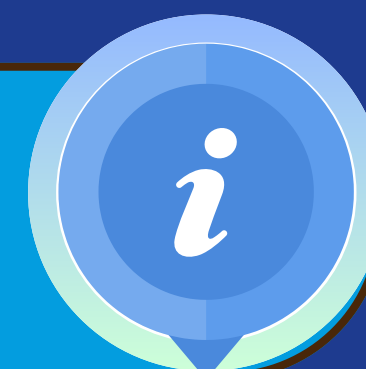
La CFE-CGC ne fait pas semblant et continuera à dénoncer quand la Direction dévierait des engagements négociés et signés.



DIRE



INFORMER



AGIR

PROTEGER



CFE-CGC, l'indépendance et le courage syndical !